

H. BENMRAH donne lecture du texte suivant :

H. BENMRAH geeft lezing van de volgende tekst:

Depuis plusieurs mois maintenant, le quartier de l'avenue Docteur Lemoine subit une invasion de rats et de souris. Le concierge d'un des immeubles longeant l'avenue vous a d'ailleurs adressé un courrier en ce sens mais malheureusement resté sans réponse à ce jour. La situation de ce quartier n'est qu'un reflet de semblables situations dans d'autres quartiers.

Dans une lettre du 29 avril dernier, adressée à ma collègue Françoise Carlier vous écriviez qu'avec le service d'hygiène, vous réfléchissiez à un plan d'action qui détermine les zones prioritaires à dératiser.

Mes questions sont les suivantes :

Ce plan d'action est-il maintenant abouti ?

Quelles zones prioritaires avez-vous fixées ?

Que comptez-vous faire pour le quartier de l'avenue Docteur Lemoine ?

Madame l'Echevine KAMMACHI donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen KAMMACHI geeft lezing van het volgende antwoord:

Vous parlez d'un « courrier » envoyé mais vous serait-il possible d'être plus précise (quand a été envoyé ce courrier, à qui exactement, est-ce un courriel ou un courrier papier ?) car le service communal a fait des recherches et aucune correspondance n'a été trouvée en 2020. J'ai moi-même vérifié dans mes mails et courriers mais je n'ai rien reçu. Je vous invite donc à demander au concierge en question de prendre contact soit avec le service via l'adresse électronique du service ou avec moi-même. Nos adresses sont sur le site internet de la Commune. Je me permets de dire cela car, à chaque fois que nous recevons une demande d'un citoyen, le service répond très rapidement aux demandes. Je pourrais vous citer de nombreux exemples de citoyens qui nous font des retours en ce sens.

Concernant la situation avenue du Docteur Lemoine, le service communal est intervenu en avril 2020 via notre prestataire de service.

A ce titre, les dates et lieux précis pour la campagne de dératification 2021 sont en cours de finalisation. Nous avons effectivement pris du retard mais cela n'est pas du fait du service communal. En effet, le service communal a fixé des zones et des dates d'intervention depuis la fin de l'année passée. Mais, comme vous le savez, les campagnes de dératification nécessitent une coordination avec « Vivaqua » qui a en charge la dératification du sous-sol. Dératifier le sol sans intervenir dans le sous-sol ne servirait à rien. « Vivaqua » s'est engagé à nous donner les lieux et dates de leurs campagnes de dératification d'ici la fin du mois. Nous communiquerons alors en février.

Quant à l'avenue Lemoine, le service communal « Hygiène » est informé et se rendra sur les lieux mais, encore une fois, j'invite le concierge dont vous parlez à vérifier s'il s'est adressé à la bonne personne ou s'il n'a pas fait une erreur d'adresse car, je le répète, c'est très rare que le service communal « Hygiène » ne réponde pas aux demandes d'intervention de dératification des citoyens.